

Règlement Uphill Challenge

Les organisateurs du « Uphill Challenge » sont Uphill Challenge ASBL, ACC Contern et Velo Club l'Hirondelle Schuttrange.

L'objectif de cet événement est de monter la côte du « Uphill Challenge » aussi rapidement et autant de fois que possible dans le temps imparti de 3 heures afin de récolter des fonds pour une œuvre de charité.

Seuls les vélos classiques actionnés uniquement par force musculaire sont acceptés pendant le Uphill Challenge.

Uphill Challenge 2018

Dimanche, 03 juin 2018:

- warm up et découverte du parcours de 10h00 à 11h00
- départ 11h00
- arrivée 14h00

Chaque montée sera comptabilisée individuellement pour chacun des participants.

En s'inscrivant, le participant déclare être en bonne santé, avoir lu le présent règlement et l'accepter.

1. Inscription

Les inscriptions en ligne se feront en ligne via le site de l'événement et ne seront validées qu'une fois le formulaire dûment rempli. Des inscriptions tardives seront encore possibles sur place le jour du départ avant 11h00.

Aucun frais d'inscription ne sera demandé, mis à part une caution de 15 euros pour le chip de comptage.

2. Procédure d'inscription

Chaque participant est tenu de confirmer son inscription.

Le challenge est ouvert à tout cycliste âgé de 12 ans au moins en cours d'année. Les mineurs devront cependant se munir d'une autorisation parentale à l'exception des coureurs entre 12 et 18 ans possédant une licence officielle de la FSCL. Les plus jeunes cyclistes détenteurs d'une licence sportive FSCL de la catégorie « minimes » sont également autorisés à prendre le départ.

Une équipe relais doit être composée d'au moins 2 et au plus 5 participants actifs. Les capitaines d'équipe qui ne roulent pas ne sont pas inclus. Chacun des membres doit être inscrit avant le départ.

Le capitaine sera responsable pour l'inscription de son équipe et l'interlocuteur unique de cette dernière avec l'organisation.

Les participants autorisent Uphill Challenge ASBL à faire tout usage du matériel media (photos, vidéo) sur lequel ils seraient éventuellement représentés et se sans contrepartie financière ou autre.

Il est attendu de la part de chaque participant (individuel et en équipe) de se mobiliser afin de récolter des fonds grâce au sponsoring.

En aucun cas, le montant récolté par un participant ou son équipe ne sera restitué aussi bien en cas d'abandon que d'exclusion.

L'organisateur se réserve le droit de refuser ou d'annuler une inscription jusqu'à la veille de l'événement.

3. Règlement Uphill Challenge

Seuls les vélos classiques actionnés à la seule force musculaire sont autorisés sur le parcours. Tout autre moyen de transport est strictement interdit.

Un maximum de deux coureurs par équipe est autorisé à rouler simultanément. En cas de forte affluence, l'organisateur se réserve le droit de limiter ce nombre à une personne par équipe.

Chaque participant est prié de rouler prudemment en tenant compte des conditions environnantes et en respectant les autres cyclistes ainsi que tout autre usager pouvant se trouver sur le parcours. Le port correct d'un casque adapté à la pratique cycliste est obligatoire.

Chaque cycliste s'engage à suivre les injonctions de l'organisation ainsi que des commissaires de l'événement.

Chaque cycliste doit autant que possible tenir sa droite tout en adaptant son style de pilotage aux conditions environnantes.

Chaque coureur doit, à tout moment, s'assurer que son numéro est visible.

Chaque coureur doit rouler avec son propre chip de contrôle. Les chips ne peuvent être prêtés ou échangés.

Aucun cycliste ne doit faire usage d'un langage ou de gestes vulgaires voir déplacés.

Chaque cycliste doit, à tout moment, porter une tenue appropriée à un événement qualifié de familial.

Sous peine de disqualification, aucun cycliste ne peut ou ne doit essayer de prendre le départ avant son tour.

Chaque coureur doit finir le Uphill Challenge par ses propres moyens, sans autre forme d'assistance que de profiter de l'aspiration des autres coureurs sur le parcours.

Il est interdit de se faire pousser ou tracter sur le parcours.

Aucun coureur n'est autorisé à emprunter le parcours en sens inverse.

Chaque coureur doit maîtriser son vélo afin de ne pas gêner d'autres concurrents.

Il est interdit de participer sous l'influence d'alcool, de drogue ou de tout type de médicament susceptible d'altérer ou améliorer les capacités du coureur.

Aucun coureur n'est autorisé à porter des vêtements avec des logos ou slogans offensants ou pouvant nuire à l'image de Uphill Challenge ASBL.

La prise en charge d'éventuels coûts et/ou transport médicaux seront entièrement à la charge du coureur concerné.

4. Circuit

Le Uphill Challenge démarre et finit au lieu-dit Charlys Gare à Hostert (Niederanven)

Les temps de passage seront pris en bas et en haut de la côte. Seules les montées complètes seront comptabilisées.

5. Catégories

Homme individuel, femme individuel et équipe (maximum 5 coureurs)

6. Mérites sportifs

A l'issue de l'épreuve des mérites sportifs seront attribués comme suit :

- Meilleur grimpeur masculin (1)
- Meilleur grimpeur féminin (1)
- Coureur masculin individuel ayant parcouru le plus de tours (1)
- Coureur féminin ayant parcouru le plus de tours (1)
- L'équipe ayant parcouru le plus de tours (max 5)

Chacun des 9 lauréats se verra offrir un diplôme le jour même. Des tricots de leaders « uphill Challenge » seront ensuite produits à leurs tailles et leurs seront ultérieurement remis par l'organisation.

Dans le cas de figure où au moins 5 équipes féminines venaient à disputer le Uphill Challenge, un classement spécifique doté de 5 maillots sera également mis en place.

7. Tombola

Chaque coureur, qu'il participe en équipe ou individuel se verra attribuer un numéro de tombola dont les vainqueurs seront annoncés au moment de la remise des prix.

8. Sécurité

Le port du casque est obligatoire sur le parcours à tout moment (montée comme descente). Le Uphill Challenge aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques et ne sera annulé, détourné ou stoppé que pour d'éventuelles questions de sécurité.

Toute communication à propos du Uphill Challenge se fera par message électronique. Il relève de la responsabilité de chaque participant d'informer l'organisation en cas de changement de coordonnées via l'adresse info@uphillchallenge.lu.

9. Instructions et non-respect

Les participants sont tenus de respecter les instructions/injonctions de l'organisation et des commissaires de l'événement à tout moment.

Le code de la route luxembourgeois reste d'application.

L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant ne respectant pas les règles, le code de la route ou les instructions.

10. Responsabilité de l'organisation

Chaque personne participant au Uphill Challenge, le fait à ses propres risques et périls. L'organisation ne pourra être tenue pour responsable pour quelque dommage, blessure ou handicap causé avant, pendant ou après l'événement. Ceci inclus l'éventualité d'une annulation, d'un report, d'accident, vol ou toute autre détérioration.

11. Parking/ Vestiaire

Stade de football Jos Becker de l'US Hostert.

12. Autre

L'organisateur se réserve le droit de trancher certains points éventuellement flous ou incomplets de ce règlement.

13. Maillots

- Meilleur grimpeur masculin (maillot vert)
- Meilleur grimpeur féminin (maillot rose)
- Coureur masculin individuel ayant parcouru le plus de tours (maillot jaune)
- Coureur féminin ayant parcouru le plus de tours (maillot jaune)
- L'équipe ayant parcouru le plus de tours (maillots orange)

